



# Université du Temps Libre du Pays de Brocéliande 35

Association déclarée en Préfecture le 06.02.1998 (publication au Journal Officiel du 28.02.1998)

Siège social et bureau d'accueil : **Hôtel Montfort-Communauté 4 place du Tribunal 35160 MONTFORT**

Siret : **419.000.963.00027**


Téléphone : **09.66.13.46.85**

Site internet : [utlbroceliande35.bzh](http://utlbroceliande35.bzh)

Courriel : [utlbroceliande@orange.fr](mailto:utlbroceliande@orange.fr)

## Fiche d'adhésion à l'UTL du Pays de Brocéliande 35 pour l'année 2022-2023

Cadre réservé à  
l'UTL.  
No Adhérent(e) :

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Profession antérieure pour les retraité(e)s	
Adresse postale	N° : Rue ou lieudit : Code postal : Commune :
Email	
N° de téléphone	
Pièces à adresser dès que possible	- La présente fiche, datée et signée - Une enveloppe affranchie, libellée à vos nom et adresse (pour l'envoi de la carte d'adhérent) - Un chèque de 35.00 € établi à l'ordre de l'UTL du Pays de Brocéliande 35
à 	UTL du Pays de Brocéliande 35 Hôtel Montfort Communauté 4 place du Tribunal 35160 MONTFORT S/MEU

### Information concernant le traitement informatique des données à caractère personnel (RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données personnelles)

L'UTL du Pays de Brocéliande 35 (ci-après désignée UTL) dispose d'un fichier informatique de ses adhérents, permettant la **gestion des relations UTL-adhérents**. Les données enregistrées sont celles fournies par la présente fiche. Elles **conditionnent l'adhésion** et ont pour objectif de permettre l'**information des adhérents**, la constitution de **listes d'adhérents** et de **listes de participants par activité** (destinées à faciliter les échanges par téléphone ou par courriels entre l'animateur et le groupe ou entre les participants eux-mêmes...), la couverture, le **suivi des paiements** et l'**établissement de statistiques**. Ce fichier informatique des adhérents constitue également le support pour la **désignation nominative des adhérents couverts par un contrat d'assurance collectif** souscrit par l'UTL de Bretagne.

Ces données personnelles sont confidentielles et restent internes à l'UTL et à l'UTL de Bretagne. Quand un adhérent quitte l'UTL, ses données personnelles sont détruites au bout de trois ans par l'application « Outil de gestion ». Cas particulier des **listes de participants par activité** : du fait même de la finalité de ces listes (indiquée ci-avant), les informations personnelles qu'elles contiennent - strictement limitées à ce qui est nécessaire (nom, prénom, adresses postale et internet et numéro de téléphone) - sont portées à la connaissance de l'animateur et des participants à l'activité concernée.

L'adhérent signataire de la présente fiche dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement de ses données personnelles. Ce droit s'exerce auprès de l'UTL par **courriel** ou par **courrier** adressé à :

**Monsieur le Président de l'UTL du Pays de Brocéliande 35, Responsable du traitement des données personnelles - Hôtel Montfort-Communauté, 4 place du Tribunal 35160 MONTFORT. Courriel : [utlbroceliande@orange.fr](mailto:utlbroceliande@orange.fr)**

L'adhérent signataire dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle (CNIL).

**J'ai pris connaissance** des informations ci-dessus concernant le traitement informatique de mes données à caractère personnel et en **accepte les conditions**.

Pour en garder trace, **je conserve un exemplaire du présent Bulletin d'adhésion**.

A :

le :

Signature :

**Important** : ne peuvent s'inscrire aux activités que les **adhérents munis de leur carte d'adhésion 2022-2023**.